

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 SEPTEMBRE 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2021.97

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	28	Pour :	28
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 31 août 2021

L'an deux mille vingt et un et le sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Lylia CHALLAL, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : M. Fabrice IGOUNET pouvoir à Mme Annette BALAGUE, Mme Valérie VIGNE pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Véronique FABREGAS pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, M. Francis MUSARD pouvoir à M. Patrick FERRARI, M. Daniel THOMAS pouvoir à M. Félix MANERO, Mme Caroline ANDREU pouvoir à Mme Monique PONS, M. Jean-Pierre JAMMES pouvoir à M. Bertrand DEBUISSER.

Absent(s) excusé(s) : Mme Mireille OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : CRÉATION DE POSTES

Exposé :

La commune quitte le CBE Nord 31 au 31 décembre 2021. Le CBE Nord 31 avait pour rôle d'accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises.

Il est donc proposé de créer un service emploi rattaché au pôle des affaires générales – relation à l'utilisateur au sein de la commune avec la création d'un poste de responsable du service emploi – développement économique à temps complet, pour une durée de trois ans en "Contrat de projet de droit public" sur le grade de rédacteur ou d'attaché.

Cette personne serait en charge de :

- l'accompagnement des entreprises-commerçants-artisans,
- de la relation avec les partenaires du service public de l'emploi,
- de la gestion des projets en lien avec l'emploi et le développement économique du territoire,
- de l'accueil et l'orientation des demandeurs d'emploi vers les personnes compétentes.

Afin de consolider l'organisation du service Restauration et Hygiène des Equipements Publics Communaux de l'école Jules Ferry, il est proposé de pérenniser un poste actuellement occupé par un agent sous contrat en créant un poste d'agent d'entretien à 30h. Cette création va permettre la réorganisation des plannings de manière plus efficace, et d'assurer la plonge avec un personnel titulaire.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3 II,

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 30 août 2021 pour la création d'un poste emploi - développement économique,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver la création d'un service emploi au sein de la commune d'Aucamville.

Article 2 : de créer les emplois suivants non permanents pour une durée de 3 ans :

- 1 poste de rédacteur à temps complet
- 1 poste de rédacteur principal 1ère classe à temps complet
- 1 poste de rédacteur principal 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'attaché territorial à temps complet

Une fois le recrutement effectué, les postes surabondants seront supprimés après avis du Comité Technique.

Article 3 : de créer à la direction Restauration et Hygiène des Equipements Publics Communaux :

- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 30h au 1er décembre 2021

Article 4 : d'inscrire les crédits correspondants au budget communal.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20210907-07092021_97-DE
Reçu le 14/09/2021
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard
d'ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#0C144E545246522D323133313
03092523550303199,OU=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,LE-SAINTE-AL
BAN CEDEX,C=FR
13/09/2021



AUCAMVILLE